CLAIX DE L'INFO

n° 55

3ème trimestre 2022

API, la super supérette qui vous simplifie la vie !

Comme annoncé il y a quelques mois déjà, la supérette de proximité API est enfin installée sur notre commune, à côté de l'ancien restaurant Le Claibertin.

Ainsi, depuis le 15 novembre, vous pouvez faire l'essentiel de vos courses 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Grâce à l'application mobile Api très simple d'utilisation, vous disposez d'un QR Code qui vous permet d'entrer dans le magasin, puis vous prenez vos articles, passez à la caisse automatique, payez avec votre carte bancaire, et sortez !

Si vous ne souhaitez ou ne pouvez pas utiliser l'application, il est possible de commander une carte que vous recevrez par courrier et qui vous permettra également d'accéder au magasin.

700 produits du quotidien sont ainsi proposés à prix supermarché, dans des rayons frais, surgelés, droguerie, hygiène et ambiant.

Chaque jour, Valérie, la gestionnaire du magasin, est présente et peut ainsi répondre à vos questions, et vous aider à vous familiariser avec ce nouveau concept.

API, c'est l'essentiel du quotidien enfin à côté de chez vous !

Vie communale

Rencontre entre la municipalité et les claibertins sur leurs quartiers de résidence

L'équipe municipale a souhaité visiter les différents quartiers de la commune. C'est ainsi que onze réunions ont été organisées sur quatre samedis du mois d'octobre. L'objectif premier était d'échanger sur les différentes attentes des habitants secteur par secteur.
Nous remercions l'ensemble des personnes qui se sont déplacées pour leur disponibilité et la qualité des échanges.

Les principales observations formulées étaient axées sur les problèmes liés à la vitesse des véhicules et aux moyens à mettre en œuvre pour y remédier. C'est ainsi qu'un certain nombre de dispositions ont été prises immédiatement comme :

- l'installation d'un stop chemin de la Pierrière,
- la limitation de vitesse à 30 Km/h du même chemin en accord avec la commune de Plassac,
- l'installation d'un panneau signalant la présence d'enfants « Route de chez Chagneau »,
- l'installation provisoire de radars pédagogiques sur la D22 dans les deux sens de circulation,
- l'intervention auprès de l'Agence Départementale d'Aménagement de Montmoreau pour abaisser la limitation de vitesse de 80 à 50 route de l'église (possibilité de modifier la limite d'agglomération) et également sur la RD 22 entre la route de chez Debeaud et l'impasse des Vignes. Ces demandes sont actuellement en instruction.

D'autres demandes ont porté sur l'embellissement et notamment d'aménager une aire de pause dans l'espace de verdure près de la fontaine, le renforcement de l'éclairage public route de Blanzac (carrefour de la Croix Debeaud), la poursuite de la voie douce route de Blanzac….

L'ensemble de ces demandes a l'objet d'études de faisabilité et le maximum sera fait pour y apporter des réponses positives dans les meilleurs délais.

Lors de ces échanges, les conseillers municipaux ont pu se présenter individuellement et mettre en avant les actions en cours et notamment l'important programme de réfection des voiries communales lancé cette année.

Cette démarche d'aller dans chacun des quartiers ayant été très bien accueillie, la municipalité renouvellera l'opération au moins une fois par an.

CARTÉCLIMA ! AVEC ET POUR VOUS !

Pour écrire l'avenir de GrandAngoulême pour les vingt ans à venir, les élus communautaires ont décidé d'élaborer, en parallèle, quatre documents de planifications fondamentaux qui vont organiser votre cadre de vie de demain.
Ils ont baptisé *Cartéclima !* cette démarche ambitieuse, qui s'étendra jusqu'en 2026 et à laquelle vous êtes invités à participer.
Derrière des appellations qui peuvent sembler complexes, c'est le quotidien, la qualité de vie de tous les habitants du territoire que vont organiser ces documents de planifications :

- adaptation du territoire aux évolutions du climat ;
- utilisation raisonnée des ressources naturelles ;
- préservation et amélioration de l'environnement, de la biodiversité, de la qualité de l'air ;
- cohésion sociale, accès équitable aux services, bien-être…

Votre avis compte !

Parce qu'il est essentiel que vous puissiez contribuer à l'élaboration de ces documents, GrandAngoulême organisera des ateliers citoyens auxquels vous serez conviés.
L'objectif de ces ateliers est d'enrichir le diagnostic du territoire.

Afin que vous puissiez vous exprimer tout au long de la démarche, nous mettons également à votre disposition une adresse email : carteclima@grandangouleme.fr, ainsi que des registres dans chacune des 38 mairies du territoire.

Une seule démarche : 4 stratégies fondamentales pour le territoire : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) valant Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Plan de Mobilités (PDM).

Vie communale

Modification du sens de circulation

Suite aux travaux de réfection de la RD7 et après concertation avec les riverains concernés, des modifications ont été apportées sur les voies suivantes :
- Rue des Écoliers est mise en sens unique dans le sens RD7 vers la rue de Chez Marceau. À noter qu'elle n'est pas prioritaire à ce carrefour, un panneau "Céder le passage" a été installé.
- Rue de Chez Marceau est mise en sens unique de son intersection avec la rue des Écoliers à la RD7. Elle reste à double sens de la rue des Écoliers à la route de la Mairie mais elle n'est plus prioritaire à cette intersection, un panneau "Céder le passage" est installé.
- Rue des Terriers est mise à sens unique dans le sens RD7 vers l'intersection avec la rue de la Lambardie.

L'indication "sauf riverains" qui était sous le panneau sens interdit actuel, **a été supprimée**.

Merci de redoubler de vigilance en empruntant ces axes de circulation.

Table ronde des associations

La traditionnelle réunion s'est déroulée le 21 octobre ce qui a permis à la commission Vie associative d'élaborer avec les associations, le calendrier des manifestations pour l'année 2023. Un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre.

Merci Philippe !

Après avoir prêté sa plume durant 30 années au journal Sud-Ouest, pour lequel il était correspondant, la collaboration entre Philippe Rebeix et le quotidien a pris fin.

Philippe, connu et justement apprécié de tous à Claix, s'est évertué à relayer les événements locaux dans la presse, et a ainsi contribué à faire connaître notre commune au-delà de ses petites frontières. Nous le remercions chaleureusement pour la qualité de ses articles, et la disponibilité dont il a fait preuve.

C'est dorénavant au côté de son épouse, la non moins émérite Josette Rebeix, qu'il officiera comme chauffeur et assistant mais pour la Charente Libre.

NOUVEAU

À compter du 06 décembre, Jason, vous accueillera tous les mardis de 18h30 à 21h30 sur le parking, situé devant la supérette API.

Vous découvrirez un nouveau concept dans la fabrication de burger, 100% maison.

Vous choisissez vous-mêmes vos ingrédients dans le panel de produits locaux et Jason se charge de la suite.

Depuis quelques mois, l'entreprise de plomberie et chauffage « 2M » est présente sur notre commune.

M. Maxence Marques installe, répare et dépanne les pompes à chaleur, clims, chaudières, sanitaires, chauffe-eaux…

Certifié RGE, il monte également les dossiers MaPrimeRénov' et CEE (Certificats d'Economie d'Energie).

N'hésitez pas à le contacter au 07 50 33 21 15, ou par mail 2m.plomberiechauffage@gmail.com

Vie communale

Circuit des Remparts : une escale à Claix pour le groupe de voitures anciennes « Les Ancêtres d'avant guerre »

Dans le cadre du Circuit des Remparts et son Rallye Touristique qui a traversé la commune le samedi 17 septembre, le groupe de voitures anciennes a fait une escale au Château de CLAIX situé sur la propriété du Groupe Terra Lacta. Les participants ont été accueillis par M Jean-Yves Aubin, le régisseur de la propriété viticole, dans la cour des chais au dessus de la Laiterie Saint-Anne. Parmi les belles voitures d'avant guerre, on peut citer : une Delage 1909, Ford 1915, Citroën 1920, Peugeot 1925, Renault 1909 etc….

À l'issue de cette visite, les belles anciennes ont rejoint leurs descendantes au carrefour de la rue de la mairie et de la rue de l'église.

Commémoration du 11 novembre 1918

C'est sous un ciel clément que la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à 10h30, afin de commémorer la signature de l'Armistice en 1918, et de rendre hommage à nos morts pour la France.

À cette occasion, et en présence de quelques habitants, les représentants des associations qui le souhaitaient, ainsi que de la commune, ont pu déposer une gerbe au pied du monument aux morts.

Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Distribution de matériel pour la réduction et la collecte des déchets alimentaires

Le mardi 13 septembre dernier, le service déchets de GrandAngoulême est venu à la rencontre des claibertins pour apporter des solutions techniques de tri et de valorisation des déchets alimentaires.

Pour répondre à l'obligation réglementaire qui interdit les déchets alimentaires dans les ordures ménagères (bacs noirs) à partir du 1er janvier 2024, GrandAngoulême a distribué gratuitement, des composteurs, bio-seaux et des badges d'accès aux bornes à déchets alimentaires.

Toute personne n'ayant pu se déplacer ce jour là, peut contacter la mairie afin de venir récupérer un composteur et un bio seau munie d'un justificatif de domicile.

A noter sur votre agenda

Samedi 28 janvier 2023

REPAS DES AINES

Espace 2011

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes cordialement invité accompagné de votre conjoint,

Un carton d'invitation vous sera adressé courant décembre, si vous ne le recevez pas, contactez la mairie au 05 45 66 31 47

Monde associatif

Les Claix de la Gym

Vous souhaitez faire du **sport** près de chez vous à un prix attractif ?

L'association « Les Claix de la Gym » est heureuse d'accueillir 90 adhérents autour de 4 activités sportives.
En effet, vous pouvez venir danser et vous amuser avec Élodie le lundi de 20 h à 21 h à la **Zumba** ou bien muscler votre corps avec Gauthier le jeudi à partir de 18h45 pour un cours de **Circuit Training** suivi d'un cours de **Cardio Fit** de 20 h à 21h.

Le Circuit Training vous permettra de travailler sur des appareils de musculation en plus d'exercices proposés par le coach sportif.

Le Cardio Fit fait aussi travailler tout le corps avec des positions de gainage et des exercices de cardio.

Le vendredi matin de 9h30 à 10h30, Pierre vous propose de la **Gym Santé**. Il s'adapte à vos besoins pour un travail en douceur.

Vous avez **2 séances d'essai** pour être sûr de votre choix. Patricia (06 12 59 21 34), Laetitia (06 63 91 56 76) et Séverine (07 82 37 53 89) restent à votre disposition pour répondre à toutes questions.
Bien sportivement, L'équipe des Claix de la Gym

Tennis de table

Nous voilà repartis pour une nouvelle saison de ping. Malheureusement nous sommes descendus en Division 3 après une dernière saison très compliquée.

L'objectif est de remonter en Division 2 cette saison, et pourquoi pas lors de la première phase en décembre. Nous allons tout faire pour y arriver. Nous pouvons compter sur des retours de joueurs pour gonfler l'effectif des joueurs en compétition.

Vous pouvez venir essayer le ping les mardis de 18 h à 20 h et les vendredis (hors soirs de match) de 20 h à 22 h.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter
Pascal Agard 06 22 65 05 47 ou
Johanna Agard Garcia 07 60 40 15 54.

Foyer rural

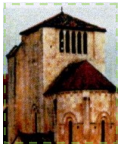

Le Foyer rural est satisfait de la reprise de ses activités cette année. Grâce à la participation de tous, nous reconduisons nos manifestations pour 2023 :

* en avril le troc jardin
* en mai la rando V.T.T.
* en juillet le marché de nuit
* en septembre la fête locale

Un énorme merci aux bénévoles sans qui, toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 25 novembre. Ce moment convivial a permis de faire un bilan de l'année passée et de recueillir de nouvelles idées de manifestations.

Le volant claibertin

L'association a repris son activité le lundi 5 septembre et compte à ce jour 22 licenciés. Cette année, nous reprenons les rencontres amicales avec différents clubs de la Charente, mais également des sorties proposées à ses adhérents.
L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 16 septembre. Les membres du bureau restent inchangés :
M. Jonathan Gomes : Président
M. Julien Séchet : Trésorier
M. Dominique Saumon : Secrétaire

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
M. Jonathan Gomes au 06 77 53 36 91
M. Dominique Saumon au 06 68 17 94 74,
par mail levolantclaibertin@laposte.net ou directement lors des séances, le lundi de 18h30 à 21h ou le mercredi de 19h à 21h.

Suivez-nous sur notre page Facebook Le volant claibertin.

La cotisation pour cette année reste à 40 €.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Monde associatif

AS CLAIX

ECB Entente **C**laix/**B**lanzac : À raison de 2 entrainements par semaine sous la houlette de Jean-Michel, nos séniors prennent plaisir à fouler la belle pelouse du stade de Claix et affutent leurs crampons pour performer le weekend en championnat.
L'équipe A se trouve dans une poule d'un très bon niveau, dans laquelle les résultats sont serrés, et fait preuve notamment d'un manque de réalisme devant le but malgré de belles qualités individuelles et collectives.
L'équipe B fait une belle entame de championnat avec un effectif étoffé en nombre, en qualité et rajeuni, soit de bons atouts pour une saison prometteuse.

L'AS Claix a également participé à OCTOBRE ROSE en arborant le ruban rose et en affichant des informations sur le dépistage du cancer du sein.

Par ailleurs, mention spéciale aux dirigeants et bénévoles qui ont participé aux fondations et à l'installation de la clôture sur le haut du stade, ce qui a permis de protéger les enfants de l'ECR d'une chute lors des entrainements et d'éviter des dommages sur le terrain du fait des sangliers notamment ....

ECR : section foot qui encadre entre 90 et 100 enfants tous les mercredis.
Les U6/U7 et les U8/U9 s'entrainent de 15h15 à 16h45 à Claix le mercredi. Ils participent aux plateaux tous les 15 jours en alternance sur les divers terrains du secteur Sud Charente auxquels nous sommes rattachés.
L'encadrement est assuré par Jean-Marie Levrard, Grégory Durand et Ludovic Demangeau.
Les U10/U11 et U12/U13 s'entrainent de 17h00 à 18h45 à Claix le mercredi, et le vendredi les U12/U13 s'entrainent de 17h00 à 18h30 aux Glamots à Roullet.
Les U10 et U11 sont encadrés par Joah Chentil, Thibault Reveau, Jérome Bonnefoy et Damien Landroz.
Les plateaux se déroulent sous forme de triangulaire avec 3 équipes présentes le samedi.
La progression est bonne sur l'ensemble du groupe.
Côté U12/U13, c'est François Kerjean qui gère la catégorie avec son staff composé de Jean-Marc Castex, Guillaume Eberentz, Anthony Percept et Franck Colombet.
La 1ère phase de brassage se déroule correctement avec une gestion difficile mais maitrisée du nombre de joueurs. 13 joueurs au départ de la saison et là nous sommes à 20 joueurs de quoi faire une 2ème équipe en Janvier... Encore faut-il pour cela trouver l'encadrement, ce qui devient de plus en plus difficile. Donc avis aux amateurs ! N'hésitez pas à vous rapprocher de François si vous êtes désireux de vous investir.
L'ensemble de la section se porte bien et continue d'aller de l'avant grâce à ces jeunes encadrants.

GJ MBCR : le jeu à 11 sur grand terrain affiche complet en termes d'effectif : 16 U14 ; 23 U15 ; 19 U16 ; 8 U17.
Les 3 équipes alignées ne connaissent pas le même destin.
Les U14 sont dans la découverte et apprentissage du jeu à 11 avec comme encadrant le jeune Maxime Favre.
Les résultats viendront en deuxième phase en Janvier.
Les U15 de Matt Martin sont actuellement invaincus .
Quant aux U16/U17, ils découvrent un championnat niveau 1 difficile par le combat à livrer match après match.
Les évènements de l'intersaison n'ont pas favorisé la bonne cohésion du groupe.
Le Staff travaille à rétablir la situation.
En bref, les 3 équipes sont fortes en nombre, reste maintenant à continuer le travail pour que la progression soit au rendez-vous et les résultats suivront.

Tennis

La saison 2022-2023 du Tennis Club de Claix a débuté en septembre.
Les Claibertins sont les bienvenus sur les deux terrains extérieurs et dans la salle de sport communale, parfaite pour jouer en toute saison, en famille ou entre amis.
Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux joueurs en toute convivialité. Le montant de la cotisation se porte à 50 € pour toute la saison.
Si vous débutez, vous pouvez tester le tennis en prenant une licence découverte à 10 €, valable 3 mois. C'est l'occasion de venir découvrir notre sport à moindre coût. (Condition : ne jamais avoir été licencié à la fédération française de tennis.)
Le club prête des raquettes si besoin.
L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 16 novembre avec reconduction à l'identique du bureau.
Pour tout renseignement : Yann Dauge 06 23 87 34 85.

Monde associatif

Les P'tits Bouts d'Claix

Après la fermeture annuelle, les p'tits bouts de Claix ont repris leurs activités du mardi matin avec de nouvelles petites frimousses à qui nous souhaitons la bienvenue.
Diverses activités sur le thème de l'automne et activités de fin d'année se mettent doucement en place.

Le happy runcolor de Sireuil en faveur des enfants handicapés auquel notre association a participé, a été un vrai bon moment de partage.

L'assemblée générale a eu lieu le 28 octobre au sein de l'association.

NE PAS OUBLIER : l'association collecte toujours les cartouches d'encre que vous pouvez déposer à la mairie ou auprès des assistantes maternelles.

L'association de parents d'élèves

L'APE a élu son nouveau bureau :
Président : Romuald Augeard,
Trésorière : Orianne Bonvous,
Secrétaire : Amélie Jovellar

L'APE a accueilli à la rentrée de nouveaux parents et nous les remercions pour leur implication.

Les sapins de Noël, chocolats et madeleines Bijou sont commandés pour cette fin d'année.
La bourse aux jouets du dimanche 20 novembre a été une réussite avec 75 tables réservées et une bonne fréquentation.
Pour Noël, l'APE prépare la visite du Père Noël qui viendra distribuer cadeaux et gourmandises aux enfants.

En 2023, retour de la benne à papiers et cartons les 7 et 08 janvier et le 11 mars 2023 le loto des écoles.
Nous remercions M Barbotin de l'association de Défense des riverains des clairières de Roullet-Claix qui a fait don de 196 € lors de la dissolution de l'association.
Tous les bénéfices sont réinvestis pour les enfants de l'école.
Merci à tous pour le soutien que vous apportez à nos manifestations.

Claix aux peintres

« Une expo réussie ! »

Les peintres ont préparé cette expo depuis un an, et la nouvelle formule a donné une ambiance rythmée et chaleureuse (expo, musique, lecture de textes).

Nous avons été honorés de recevoir un public nombreux pour les vernissages des samedi et dimanche après-midi. Une balade autour du monde avec 238 toiles représentant plusieurs continents ou pays, deux tombolas, deux quiz, bref de quoi passer de bons moments (cette même exposition aura lieu le 11 mars 2023 à Montmoreau).

Pour l'heure, les peintres préparent déjà le thème d'une autre exposition qui pourrait être « les quatre saisons ».

Merci à la municipalité et aux agents communaux pour leur aide précieuse.

Bon à savoir

Rénovation énergétique : toutes les aides dont vous pouvez bénéficier

Les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent désormais bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures.

MaPrimeRénov' : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : https://www.maprimerenov.gouv.fr/

MaPrimeRénov' Sérénité : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

L'Éco prêt à taux zéro : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905

Le Coup de pouce économies d'énergies : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globable, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/

- **Le chèque énergie :** c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.
- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

La TVA à 5,5% : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

La réduction d'impôt "Denormandie" : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

- **L'exonération de taxe foncière :** ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

Le micro crédit ou le crédit à la consommation : pour rénover son logement, il est aussi possible de faire appel à un micro crédit (par exemple sur la plateforme : https://finfrog.fr/micro-credit) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.
Pour en savoir plus sur les aides à la rénovation énergétique et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé : france-renov.gouv.fr.

Rédaction et mise en page :
Commission communication.
Crédit photo : mairie et associations.
Impression en mairie.
Distribué en 475 exemplaires,
N° intracommunautaire : FR 72 392 374 526.